

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 227

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Février 1983

« La difficulté d'écrire l'anglais m'est extrêmement ennuyeuse. Ah ! si l'on pouvait toujours écrire cette belle langue de France ! »

Charles Dickens (lettre à J. Forster)

## Saga

Mot à la mode, et à tel point que c'en est souvent ridicule. Plus de récit ou d'histoire (par exemple à « Europe I ») qui ne devienne une *saga* !

Saga : récit historique ou mythologique de la littérature médiévale scandinave ; par extension : récit légendaire dans d'autres civilisations ; histoire (d'une famille, par exemple) présentant un caractère de légende.

Mais voici « La *Saga* des gaffes » (titre d'un volume de bandes dessinées dont le héros est Gaston Lagaffe) ! Et dans un hebdomadaire romand, pour un reportage sur un fabricant de sommiers à lattes, ce titre : « La *saga* des sommiers » !...

(Défense du français, No 227, février 1983)

## « Asphalte »

On rencontre assez souvent, dans des textes traduits de l'allemand, ce terme d'*asphalte* appliqué aux routes dites goudronnées. Et même dans des textes non traduits, comme cet article d'un quotidien de Genève concernant une course à pied dans les rues de Zurich et surmonté de ce titre : « Delèze survole l'*asphalte* zurichois ».

Il y a très longtemps qu'on n'utilise plus l'asphalte pour le revêtement des chaussées. Et si l'on parle encore couramment de routes « goudronnées », c'est par habitude : le goudron, à son tour, a été supplanté par le bitume. Laissons à l'allemand son *Asphalt*...

(Défense du français, No 227, février 1983)

## Avoisiner, voisiner

Curieuse légende de photo dans le « Journal d'Yverdon » : « *Voisinant* à près de 1200 m. d'altitude, Mauborget est le plus haut village du Jura vaudois. »

On voulait dire : avoisinant les 1200 m. d'altitude — ce qui serait à la rigueur admissible. Avoisiner : être dans le voisinage, à proximité d'un lieu ; au figuré : être proche de, ressembler à... Exemple : la prudence avoisine parfois la couardise.

Voisiner : visiter, fréquenter ses voisins ; être placé près de (quelqu'un ou quelque chose) : « Je voisinais à table avec quatre agents » (Céline).

(Défense du français, No 227, février 1983)

## « Prétérir »

Beaucoup de gens, en Suisse romande, se disent *prétérirés* pour une raison ou une autre. Ce mot vient apparemment du latin *praeterire*, dont l'un des sens est : omettre, négliger. Relevons cependant que le substantif « *prétérition* », qui a la même origine, a un sens un peu différent : c'est la figure de style par laquelle on attire l'attention sur une chose tout en déclarant n'en pas parler.

*Prétérirer* n'est pas du nombre des romandismes qui s'imposent parce que sans équivalent : nous avons déjà « défavoriser » et « désavantager ».

(Défense du français, No 227, février 1983)

## « Set »

Comme déjà dit dans le Bulletin 201, ce mot a « d'innombrables emplois en anglais, où sa valeur est très vague » (Encyclopédie Dupré). Au tennis, on peut le remplacer par « manche », et en matière de cinéma, il supplante abusivement « plateau ».

« Set de table », ou simplement « set », est admis pour désigner un ensemble de napperons (et non un napperon seul) remplaçant la nappe.

Il est en revanche inadmissible d'utiliser *set*, comme le font certains commerçants, pour désigner un assortiment (exemple : un *set* de stylos à bille).

(Défense du français, No 227, février 1983)

## Adversité

Ce substantif donne lieu à des emplois stupéfiants. Par exemple, un chroniqueur TV commente en ces termes la réorganisation d'« Antenne 2 » : « Tâche délicate, quand on sait les rivalités personnelles et les *adversités* politiques qui caractérisent cette rédaction... » Un autre annonce ainsi une épreuve de natation : « Tous voudront voir cette nageuse, devant qui l'*adversité*, pour étoffée qu'elle soit, paraîtra bien faible. » (Il s'agit, dans le premier cas, de divergences ou inimitiés politiques, et dans le second, d'adversaires !).

Adversité : sort contraire ; situation de qui éprouve des revers.

(Défense du français, No 227, février 1983)